

Mairie de Loreux –

**PROCES-VERBAL de séance du conseil municipal
du 9 juin 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le neuf juin à 19 H 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 2 juin 2023, s'est réuni au nombre prescrit par la loi pour atteindre le quorum à l'ouverture de la séance, exceptionnellement à la Maison des Associations en raison des travaux de réaménagement de la mairie, sous la présidence de M. Joël HÉRISSET, Maire.

Présents : M. BRETON Joël, Maire adjoint, M. GILLET Jean-Luc, M. HÉRISSET Joël, Maire, Mme RENÉ Annick, Mme MAYER Florence, Maire adjoint, M. Alexis RABIER, Mme Nadia ROSSETTO.

Absent : M. BAUDOUIN Frédéric et M. TASD'HOMME Joël

Procuration : M. TASD'HOMME Joël a donné procuration à Mme MAYER Florence

Nombre de conseillers : 9

Nombre de conseillers présents : 7

Nombre de conseillers votants : 8

***Le Maire fait lecture du procès-verbal de la séance du 20 avril 2023
approuvé à l'unanimité***

**CONVENTION AVEC LE REFUGE ANIMALIER
DE SALBRIS**

M. le Maire fait lecture de la convention de partenariat avec le refuge animalier de Salbris qui a pour objectif de fixer les modalités d'intervention et de récupération d'animaux divagants sur le territoire de Loreux.

La cotisation annuelle s'élève à **0,90 €** par habitant

Après délibération, le Conseil municipal autorise M. le Maire à signer cette convention, valable jusqu'à dénonciation par l'une des parties avec des tarifs qui seront révisés en début de chaque année.

Vote : pour : 8 contre : 0 abstention : 0

FIXATION DU PRIX POUR LE REPAS DES ANCIENS

M. le Maire rappelle aux membres présents que, par délibération en date du 8 mars 2023, il a été décidé de créer la commission communale d'action sociale en vue de mettre en place, un repas annuel et les colis de Noël des anciens.

Cette commission, composée de 6 membres du conseil municipal, s'est réunie le 11 mai 2023 et a choisi le traiteur « Franck Rondeau » de Cour Cheverny pour le repas du jeudi 23 novembre 2023.

Après délibération, le Conseil municipal décide :

- d'inviter :

- ✚ Les habitants de Loreux âgés de plus de 70 ans
- ✚ Les Conseillers municipaux
- ✚ Les agents communaux

- de fixer le prix du repas à 38 € par personne pour :

- ✚ Les conjoints des habitants de Loreux invités et ayant moins de 70 ans
- ✚ Les conjoints de Conseillers municipaux et agents communaux
- ✚ Les personnes domiciliées hors de la commune de Loreux

Vote : pour : 8

contre : 0

abstention : 0

Questions diverses

- Réparation de la toiture du garage du presbytère : 3 entreprises ont envoyé leur devis qui sont actuellement à l'étude et en cours de négociation.
- Travaux de sécurisation des entrées d'agglomération : la réalisation des plateaux ralentisseurs situés route de Romorantin et route de Millançay est terminée. La plantation de haie pour sécuriser le passage pour piéton se fera à l'automne.
- Etude thermique à la salle des fêtes : D'après le rapport, il est préconisé une pompe à chaleur Air / Eau. L'entreprise IODE a été sollicitée pour refaire un devis qui sera inséré au dossier de demande de subvention auprès de l'Etat - au titre du Fonds Verts 2023.
- Achat du chemin de La Pasteurie : L'acquéreur, M. Axel MASSON a accepté la proposition du Conseil municipal sur le montant de la vente fixée à 1 800 € net. Les frais de notaire, de géomètre et d'enquête publique seront à la charge de M. Axel MASSON.
- Assurance des bâtiments communaux et des véhicules : La MAIF ayant résilié les contrats avec la commune, la SMACL a proposé une offre similaire au contrat existant pour prendre effet à compter du 1^{er} janvier 2024.
- Syndicat du bassin de la Sauldre : Afin de réguler l'écoulement des eaux, il est prévu de réaliser des méandres sur deux endroits de la « Beauce » à Loreux.
- Communauté de Communes du Romorantinais et du Monestois : Un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal Habitat et volet mobilité (PLUi H) est en cours d'élaboration pour être soumis par la suite à une enquête publique au cours de laquelle chacun pourra s'exprimer.

Fin de séance : 19 h 40

Affiché le 16 juin 2023

Le Maire,

Joël HÉRISSET



Le secrétaire de séance

Alexis RABIER